

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024 révèlent de profondes mutations démographiques, marquées par le ralentissement de la fécondité, l'essor de l'urbanisation, le vieillissement progressif de la population et une tendance marquée vers la nucléarisation des familles marocaines.

A l'occasion de la dernière fête du Trône, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a souligné l'ampleur des enjeux : « Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 ont mis en évidence un ensemble de transformations démographiques, sociales et spatiales dont il faudra tenir compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. »

Dans le prolongement de ces Hautes Orientations Royales, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) propose une première lecture des implications majeures de la dynamique démographique en cours. Basée sur les résultats du RGPH 2024 et enrichie par les projections à l'horizon 2040, cette analyse met l'accent sur les transformations démographiques en cours qui posent des défis structurants tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour la mise en œuvre du Nouveau Modèle de Développement (NMD).

Ainsi, La baisse de la fécondité, le vieillissement de la population, l'urbanisation accélérée et la recomposition des structures familiales appellent à une adaptation des politiques publiques en matière de santé, d'éducation, d'emploi, de logement, de protection sociale et d'aménagement du territoire. Ces évolutions peuvent constituer un levier stratégique si elles sont anticipées et intégrées dans une vision cohérente de développement. La fenêtre démographique actuelle doit être accompagnée d'un renforcement du capital humain, de la promotion d'une croissance qui bénéficie au plus grand nombre, et d'une meilleure cohésion territoriale. L'intégration systématique de la variable démographique dans la planification et l'évaluation des politiques publiques apparaît désormais essentielle.

Une transition démographique accélérée

En l'espace de cinq décennies seulement, le Maroc a achevé sa transition démographique que les pays avancés ont connue sur près d'un siècle. Le taux de fécondité a ainsi chuté de 7,2 enfants par femme en 1960 à seulement 1,97 en 2024.

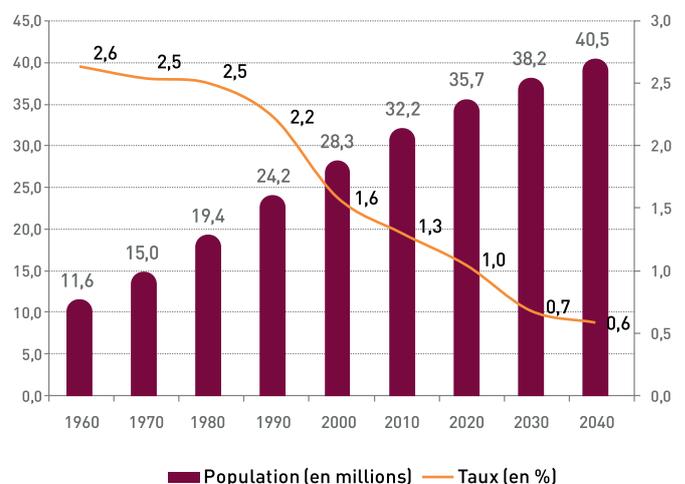
Cette évolution est le fruit de transformations sociétales majeures comme le recul de l'âge au

mariage, l'usage accru de la contraception, l'accès à l'éducation, le développement des moyens de transport et l'urbanisation croissante. Parallèlement, l'amélioration des conditions de vie et les progrès sanitaires ont permis un allongement significatif de l'espérance de vie, passée de 47 ans en 1960 à 76,4 ans en 2024.

Une croissance démographique ralentie mais toujours dynamique

Entre 1960 et 2024, la population du Maroc est passée de 11,6 à 36,8 millions d'habitants, et devrait atteindre près de 40,5 millions à l'horizon 2040. Cette évolution s'accompagne d'un net ralentissement du rythme de croissance démographique. Le taux d'accroissement, qui s'élevait à 2,6% dans les années 1970, est tombé à 0,85% aujourd'hui et devrait reculer à 0,6% d'ici 2040.

Cependant, malgré cette décélération, la population continuera d'augmenter en valeur absolue. Entre 2024 et 2040, la croissance démographique correspondra, chaque année, à l'ajout d'une ville moyenne de 230 000 habitants. Un tel accroissement exercera une pression accrue sur les besoins sociaux, en particulier en matière d'infrastructures, de services de base et de gestion des ressources.

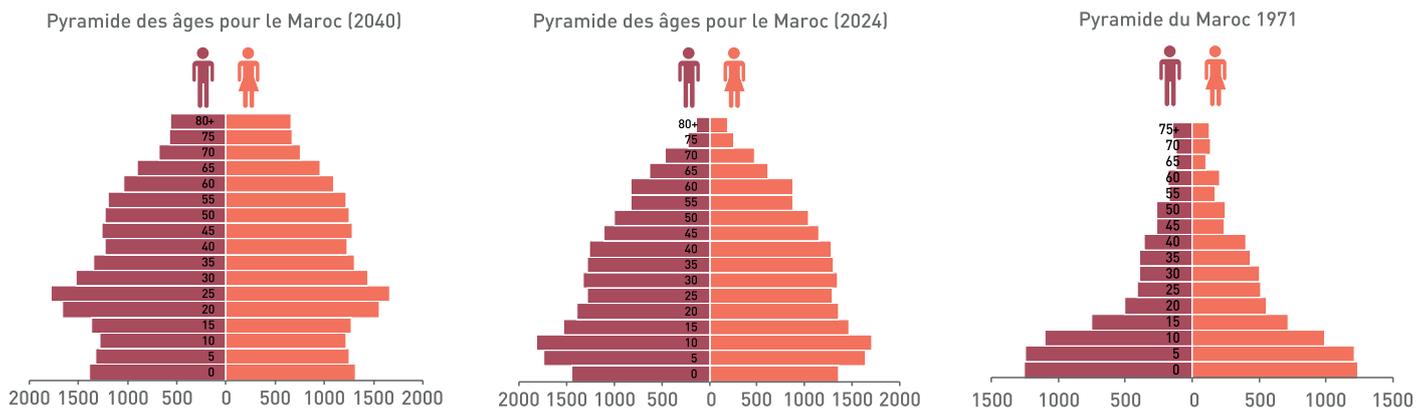


Graphique 1 : Evolution de la population du Maroc (en millions) et du taux d'accroissement (en %) entre 1960 et 2040

Inversion progressive de la pyramide des âges

Cette transition démographique entraîne une profonde transformation de la structure par âge de la population, marquée par une inversion progressive de la pyramide des âges. Elle se traduit par une augmentation relative de la population en âge de travailler par rapport aux personnes dépendantes (enfants et personnes âgées), créant ainsi un potentiel de croissance économique.

Ces transformations dans la structure par âge de la population marocaine posent néanmoins des défis majeurs en matière de développement humain, notamment en raison de la diminution du nombre de jeunes, du vieillissement progressif de la population et des enjeux liés à l'intégration et à l'employabilité des personnes en âge de travailler.



Graphique 2 : Pyramides des âges du Maroc en 1971, 2024 et 2040

Une baisse progressive des effectifs de la population jeune

La population des jeunes de moins de 15 ans connaîtrait une diminution progressive sous l'effet de la baisse attendue de la fécondité. Leur nombre, estimé à 9,76 millions en 2024, tomberait à environ 7,8 millions en 2040, faisant reculer leur part dans la population totale de 26,5% à près de 19,2% sur la même période.

Pour les enfants de 6 à 11 ans, correspondant à la population scolarisable dans le primaire, cette diminution atteindrait 26,7%, passant de 4,2 millions en 2024 à 3 millions en 2040.

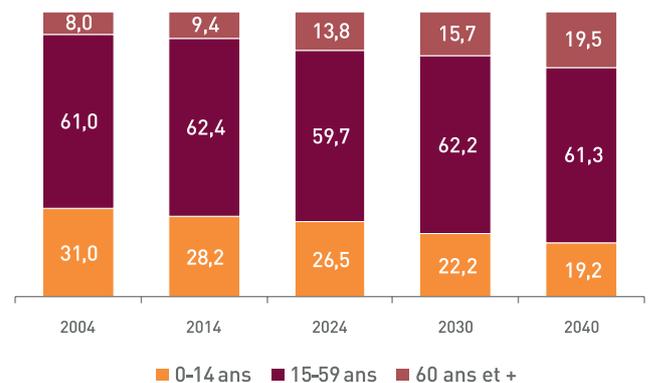
Quant au groupe d'âge du deuxième cycle du fondamental (12-14 ans), leur effectif diminuerait de 2,1 millions à 1,5 million sur la même période, soit une baisse de 28%.

Cette évolution pourrait constituer un atout pour la généralisation de la scolarisation et offrir une opportunité de réorienter les investissements démographiques relatifs vers l'amélioration de la qualité de l'enseignement et pour dépasser les dysfonctionnements actuels des taux élevés de déperditions scolaire, réduire les disparités spatiales, améliorer les taux de transition scolaire au secondaire qualifiant et supérieur. Ceci permettrait d'améliorer le capital humain.

Vers une société vieillissante

Les projections démographiques indiquent que le vieillissement de la population est une tendance structurelle. La part des personnes âgées de 60 ans et plus devrait passer de 13,8% en 2024 à 19,5% en 2040, soit une hausse de 58%, portant leur effectif de 5 millions à près de 7,9 millions.

L'allongement de l'espérance de vie, conjugué à la nucléarisation croissante des familles, mettra à l'épreuve la solidarité intergénérationnelle et interpellera les pouvoirs publics à repenser le système de protection sociale. Cela concerne notamment les régimes de retraite, le renforcement de la prise en charge des maladies chroniques et l'adaptation des services sociaux.



Graphique 3 : Evolution de la structure par âge de la population (en %) de 2004 à 2040

Aubaine démographique : des réformes essentielles à mener

La transition démographique entraîne une profonde transformation de la structure par âge de la population, caractérisée par une augmentation relative de la population en âge de travailler (15-59 ans) par rapport aux personnes dépendantes (enfants et personnes âgées).

Cette évolution ouvre une « fenêtre d'opportunité démographique » susceptible de soutenir la croissance économique. L'effectif de cette tranche d'âge passerait de 22,1 à 24,8 millions entre 2024 et 2040, soit une progression de 12,4%.

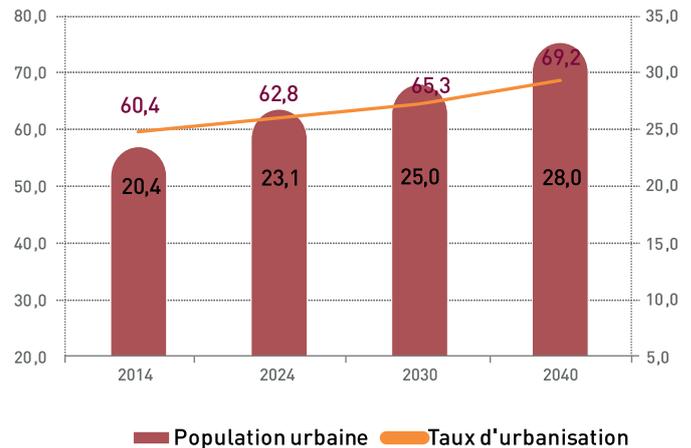
Toutefois, pour tirer pleinement parti de cette fenêtre d'opportunité démographique et la transformer en « aubaine démographique », il est essentiel de garantir un accès généralisé à une éducation de qualité et de stimuler la création d'emplois à travers la mise en place de réformes économiques adaptées. Cette période est transitoire : au Maroc, elle s'est ouverte au début des années 2000 et, selon les projections démographiques, devrait se refermer vers 2038.

Face à l'urbanisation et la recomposition territoriale, une stratégie de développement à repenser

L'urbanisation au Maroc s'est accélérée au cours de la dernière décennie, portée non seulement par la croissance de la population urbaine, mais aussi par l'exode rural, l'extension des périmètres urbains et la transformation de certains centres ruraux en villes.

Le taux d'urbanisation, estimé à 62,8% en 2024, devrait atteindre près de 69,2% en 2040. Sur la même période, la population urbaine passerait de 23,6 à 28 millions d'habitants, tandis que la population rurale diminuerait de 13,7 à 12,4 millions.

Comme l'a souligné Sa Majesté le Roi, cette dynamique de répartition territoriale de la population nécessite une mise à niveau globale des espaces et la réduction des disparités sociales et spatiales. Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie de développement territorial intégré visant, d'une part, à répondre à la pression croissante sur les infrastructures induite par l'urbanisation et, d'autre part, à réduire l'écart avec les zones rurales, souvent confrontées à des insuffisances d'accès aux services de base. Éviter un Maroc à deux vitesses implique donc de prendre en compte la dynamique démographique afin d'assurer une répartition harmonieuse des activités et des populations sur l'ensemble du territoire.

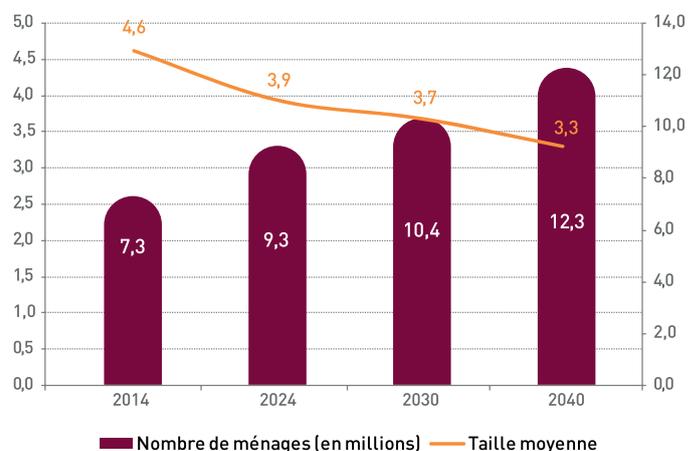


Graphique 4 : Evolution de la population urbaine (en millions) et du taux d'urbanisation (en %) de 2014 à 2040

Une mutation silencieuse des ménages

Le nombre de ménages au Maroc connaît une progression continue, atteignant 9,26 millions en 2024 et pourrait s'élever à 12,3 millions en 2040 selon les projections démographiques, soit une augmentation de 32,5%. Cette augmentation résulte non seulement de la croissance de la population, mais aussi de la diminution de la taille moyenne des ménages, qui passerait de 3,9 à 3,3 personnes sur la même période.

La réduction de la taille des ménages reflète l'évolution des comportements familiaux, tels que l'individualisme croissant, l'augmentation du nombre de célibataires et la baisse du nombre d'enfants par famille. Par ailleurs, l'urbanisation et le mode de vie urbain ont favorisé la formation de ménage de petite taille. Enfin, l'exode rural a joué un rôle déterminant. De nombreux jeunes quittent le monde rural pour s'installer en ville, souvent loin de leurs familles élargies, renforçant ainsi la tendance vers des ménages de taille réduite.



Graphique 5 : Evolution du nombre de ménages (en millions) et de la taille moyenne des ménages de 2014 à 2040

L'évolution des ménages au Maroc pose d'importants défis en matière de production de logements et de biens d'équipement. Compte tenu de l'augmentation continue de leur nombre, on estime qu'il faudra construire près de 3 millions de logements supplémentaires d'ici 2040 afin de répondre à cette demande croissante. Parallèlement, la résorption de l'habitat insalubre, encore présent dans plusieurs régions du pays, constitue un enjeu majeur qui nécessite une attention particulière.

Il est donc crucial de mettre en place des stratégies visant non seulement d'augmenter l'offre de logements décent, mais aussi d'améliorer la qualité de l'habitat existant et de garantir des solutions adaptées aux populations vulnérables. Cela requiert des politiques publiques ambitieuses, des investissements dans les infrastructures urbaines et une approche inclusive capable de répondre aux besoins diversifiés des citoyens.

Migration internationale : nouvelles réalités

Le Maroc est principalement un pays d'émigration, avec plus de cinq millions de marocains résidant à l'étranger (environ 14% de la population du Maroc), principalement en Europe. Depuis les années 1970, l'émigration marocaine est devenue permanente, s'est féminisée, mieux formée et s'est diversifiée géographiquement vers de nouveaux pays ainsi que des formes variées de migration, telles que la migration circulaire ou celle des mineurs non accompagnés.

Depuis les années 2000, environ 188000 migrants de retour, majoritairement originaires de France, d'Italie et d'Espagne, se sont réinstallés au Maroc, illustrant la dimension bidirectionnelle de la migration marocaine.

Le Maroc est également devenu un pays de transit et d'immigration, accueillant plus de 148000 étrangers en 2024, soit une augmentation de 76,2% par rapport à 2014. La structure de cette population met en évidence la prédominance des migrants originaires des pays subsahariens. Cette tendance, qui devrait se renforcer dans les années à venir, nécessite l'élaboration d'une politique nationale s'appuyant sur l'expérience et les acquis du Maroc en matière de gestion de l'immigration et de l'asile. Cette politique devra notamment favoriser l'intégration via le marché du travail, tout en prenant en compte les dimensions sociales, culturelles et géopolitiques.

Conclusion

Les changements démographiques en cours au Maroc influencent profondément la vie économique, sociale et culturelle du pays. Ces évolutions imposent l'élaboration de politiques adaptées pour construire un avenir souhaitable. Cela implique l'adoption d'une vision intégrée où la variable démographique est prise en compte dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement visant à améliorer le rendement du système d'éducation et de formation des jeunes, à organiser l'urbanisation pour réduire les inégalités spatiales, et à créer des richesses ainsi que des emplois productifs et décents.

Par ailleurs, la généralisation du système de protection sociale, la gestion du vieillissement et l'anticipation des besoins sociaux et sanitaires s'avèrent indispensables. La nucléarisation des familles, l'essor de l'activité féminine et l'ouverture progressive de la société modifient les solidarités traditionnelles, rendant nécessaires des réponses institutionnelles et sociales adaptées à ces transformations profondes.